



# LE RÔLE DU PHARMACIEN CLINICIEN EN CARDIOLOGIE

ROBERT CHRISTELLE – CARDIOLOGUE

JANES ALEXIA - PHARMACIEN

CHU DE NÎMES

# HOSPITALISATION COMPLETE

- **Contexte :**
  - durée hospitalisation très courte
  - Patients âgés
  - Oubli ordonnance
- **Prise en charge:**
  - Bilan médicamenteux d'entrée
  - Education thérapeutique du patient (AVK, sacubitril...) mais pas seulement
  - Validation des prescriptions
- **Avantages:**
  - Meilleure adhésion des patients
  - Diminution erreur de prescriptions

# PLACE DU PHARMACIEN EN RÉÉDUCATION CARDIAQUE

- Définition Rééducation CardioVasculaire: *« l'ensemble des activités requises pour influencer, favorablement, sur le processus évolutif de la maladie et pour assurer au patient les meilleures conditions physiques, mentales et sociales, afin de préserver ou de retrouver une place aussi normale que possible dans la société ».*
- Nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire pour prise en charge globale du patient en RCV

# PLACE DU PHARMACIEN CLINICIEN EN RÉÉDUCATION CARDIOVASCULAIRE

- Participation réunion multidisciplinaire de prise en charge des patients
- Mise en place ateliers thérapeutiques:
  - Comprendre son traitement
  - Bilan biologique
- Aide à l'optimisation du traitement notamment insuffisant cardiaque

# BENEFICES PHARMACIEN CLINICIEN

- Pour le patient:
  - Meilleur adhésion
  - Meilleure compréhension
- Pour le cardiologue: Aide précieuse à la prise en charge du patient
  - Doute sur l'observance
  - Aide optimisation traitement
  - Lutte contre les erreurs de prescription
  - Rappel des bonnes pratiques
- Lien avec les officines de ville

# RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE SECTEUR AMBULATOIRE

## ■ Prestation Intermédiaire

- À la frontière entre l'hôpital de jour et l'activité externe
- Créée par le décret n°2017-247 du 27 février 2017
- Consultations pluri-professionnelles
- Facturée par un forfait prestation intermédiaire (FPI)
- Mise en œuvre progressive avec en 2017 un périmètre limité aux pathologies suivantes :
  - Le Diabète type I et II, et diabète gestationnel,
  - La Polyarthrite rhumatoïde évolutive,
  - La Spondylarthrite grave,
  - Et l'Insuffisance cardiaque grave.

# RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE SECTEUR AMBULATOIRE

- Forfait de Prestation Intermédiaire (FPI)

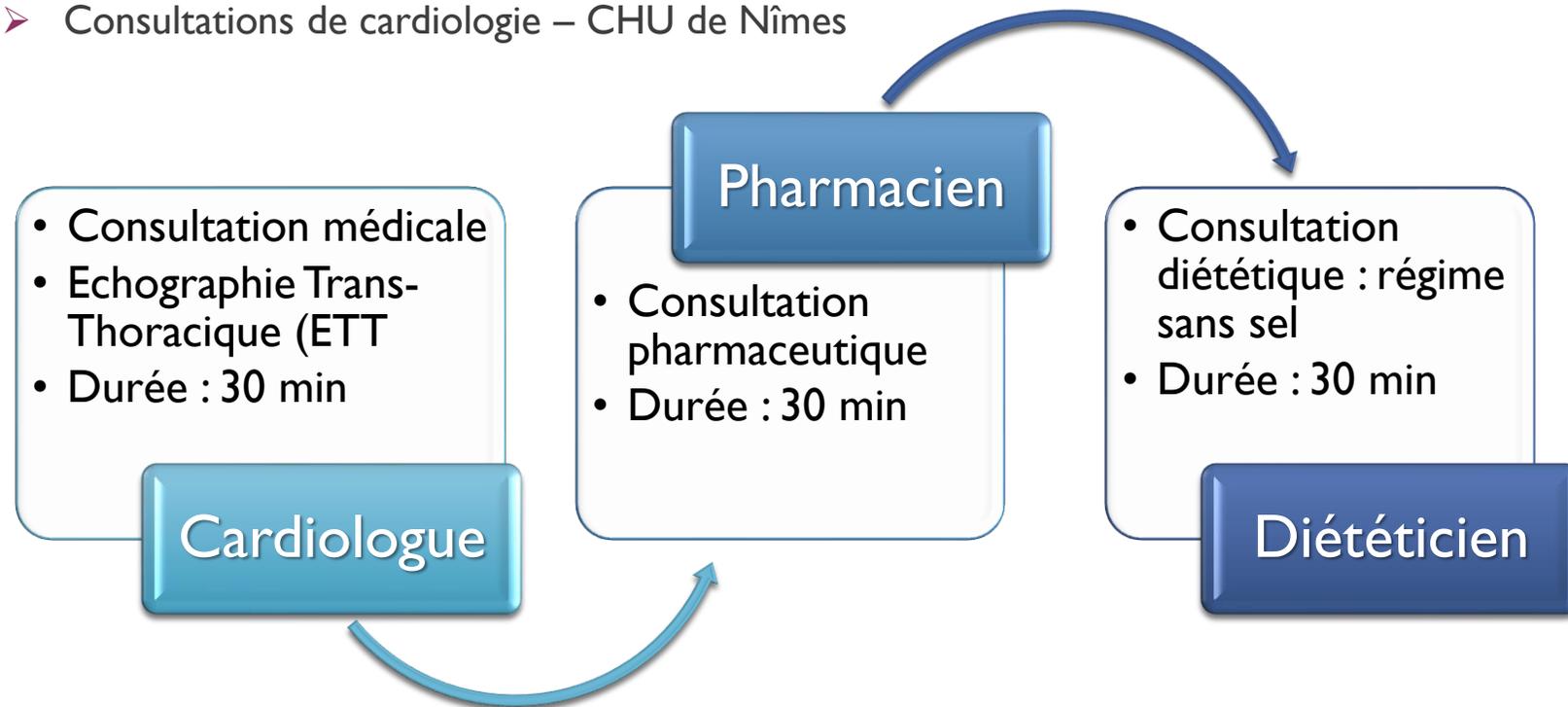
	<b>Etablissements Privés</b>	<b>Etablissements Publics</b>
Forfait de Prestation Intermédiaire (FPI)	108,33 €	111,00 €

- Conditionné au respect des critères suivants :
  - Intervention d'au moins un professionnel médical et d'au moins 2 autres professionnels médicaux, paramédicaux, ou socio-éducatifs
  - Réalisation d'une synthèse médicale de la prise en charge
- Les consultations et éventuels actes techniques nomenclaturés réalisés au cours de la prise en charge peuvent être facturés en sus

# RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE SECTEUR AMBULATOIRE

## ■ Prestation Intermédiaire

### ➤ Consultations de cardiologie – CHU de Nîmes



- ✓ **Activité débutée en octobre 2017**
- ✓ **1 demi-journée/semaine**
- ✓ **Bilan : 50 patients**

# RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE SECTEUR AMBULATOIRE

- Prestation intermédiaire
  - Objectifs de la consultation pharmaceutique

## **Objectif n°1 :**

**Clarifier les modifications thérapeutiques et les intégrer au traitement habituel du patient**

## **Objectif n°2 :**

**Evaluer et optimiser l'observance du patient**

## **Objectif n°3 :**

**Faciliter la compréhension du traitement**

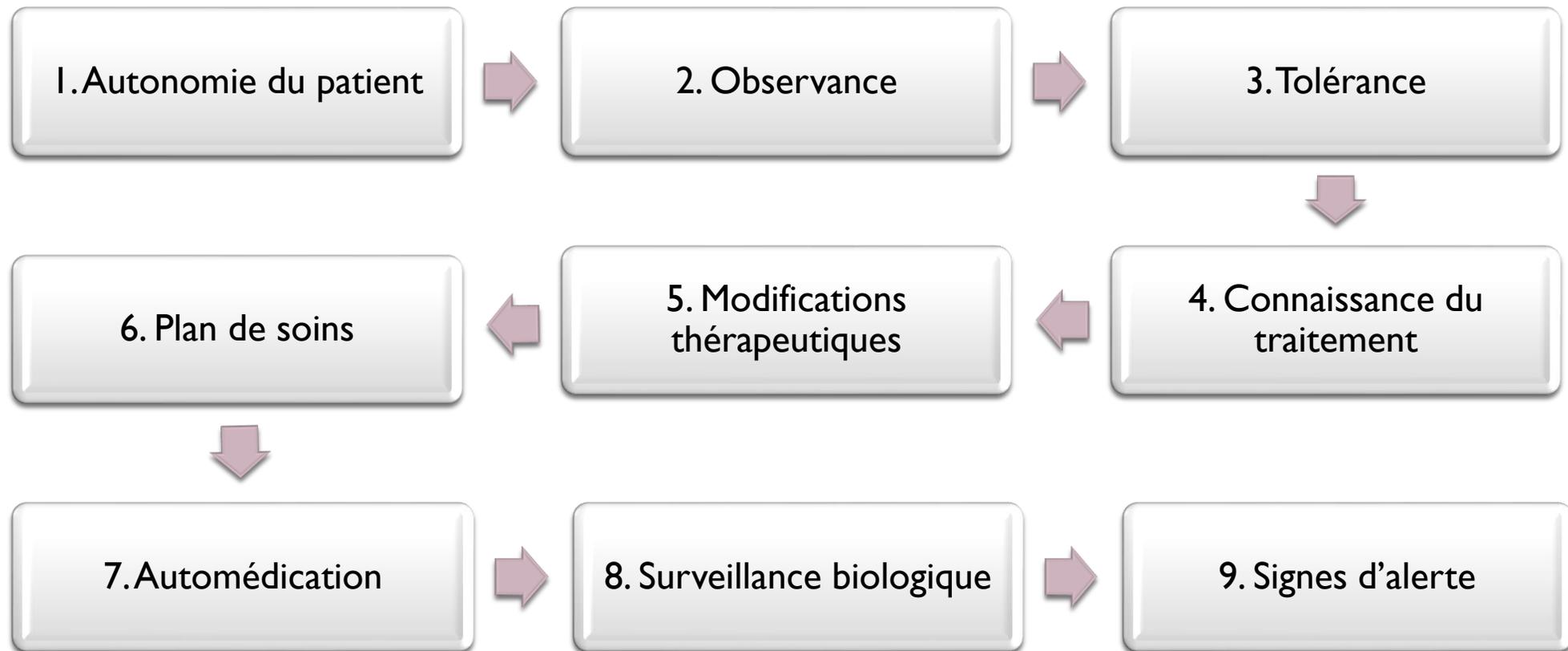
## **Objectif n°4 :**

**Aborder les difficultés rencontrées et proposer des solutions adaptées**

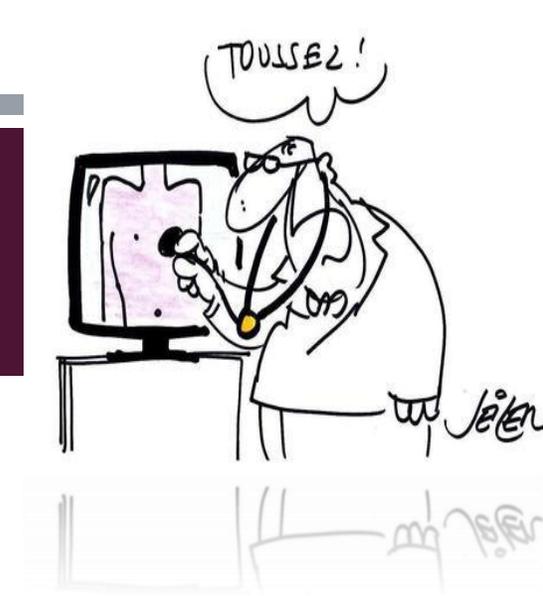
# RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE SECTEUR AMBULATOIRE

- Prestation intermédiaire

- Consultation pharmaceutique : items abordés

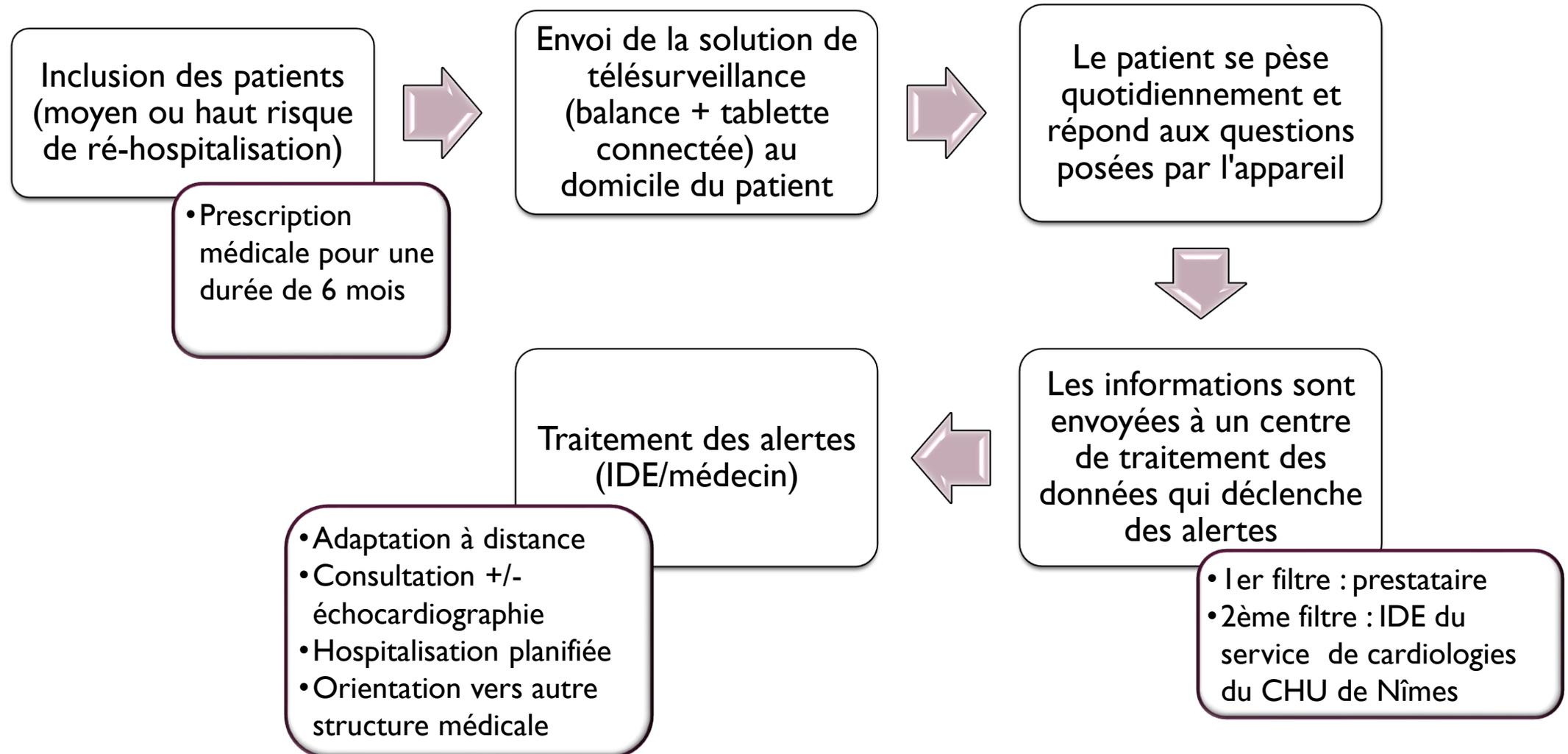


# PHARMACIEN ET TÉLÉMÉDECINE

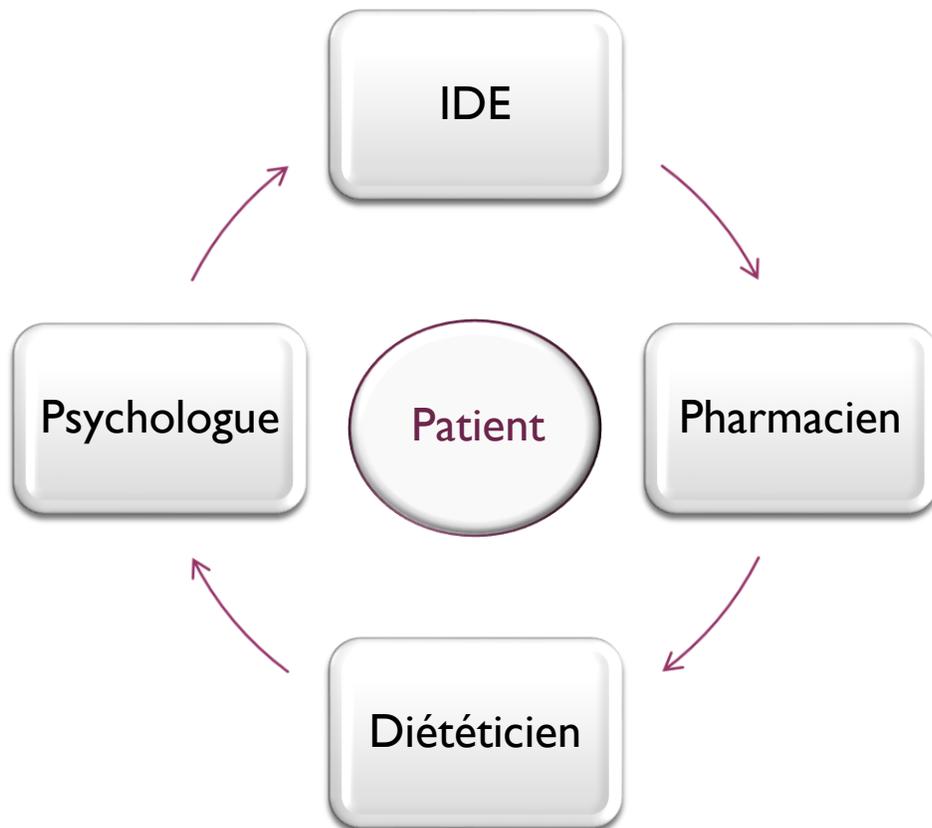


- Programme de télésurveillance médicale et accompagnement thérapeutique
  - Arrêté du 6/12/2016 portant cahier des charges des expérimentations relatives à la télésurveillance des patients insuffisants cardiaques chroniques (article 36 de la LFSS pour 2014)
  - 3 autres pathologies concernées : diabète, insuffisance respiratoire et insuffisance rénale chronique
  - Télésurveillance médicale (balance connectée, tablette tactile) couplée à un accompagnement thérapeutique pluriprofessionnel (3 séances/semestre)

# PHARMACIEN ET TÉLÉMÉDECINE : TÉLÉSURVEILLANCE DES PATIENTS INSUFFISANTS CARDIAQUES



# PHARMACIEN ET TÉLÉMÉDECINE : ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE PLURIPROFESSIONNEL



- ✓ **3 séances/semestre**
- ✓ **Première séance : élaboration d'un diagnostic éducatif**
- ✓ **Séances suivantes : selon les besoins et les attentes du patient**
- ✓ **Thèmes des séances :**
  - Connaître sa maladie, les signes d'alerte et réagir de manière adaptée
  - Connaître et prendre son traitement
  - Adapter son activité physique
  - Identifier et suivre les recommandations diététiques

# PHARMACIEN ET TÉLÉMÉDECINE : ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE PLURIPROFESSIONNEL

## ✓ *Séances individuelles :*

- entretien individuel avec un patient ± son entourage
- durée moyenne : 15 à 60 min

## ✓ *Séances collectives :*

- 3 à 10 personnes
- sous forme d'atelier animé par un ou plusieurs membres de l'équipe

## ✓ *Les synthèses des séances sont tracées dans le dossier patient*

## ✓ *Chaque séance d'accompagnement est codée selon la nomenclature en vigueur*

# PHARMACIEN ET TÉLÉMÉDECINE : ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE PLURIPROFESSIONNEL

✓ *Tarif par patient et par semestre*

Pathologie	Rémunération du professionnel de santé effectuant la télésurveillance	Rémunération du professionnel de santé assurant l'accompagnement thérapeutique (ou sa structure employeur)	Rémunération du fournisseur de la solution de télésurveillance et des prestations associées
Insuffisance cardiaque chronique	110 €	60 €	300 €
Diabète	110 €	60 €	300 €*
Insuffisance respiratoire	73 €	30 €	300 €
Insuffisance rénale chronique	73 €**	30 €	300 €***

\* en cas de mono-injection ou 375€ (DT2) en cas de schémas insuliniques complexes (DT1 ou2)

\*\* patients dialysés ou 36,5€ pour patients transplantés

\*\*\*patients dialysés ou 225€ pour patients transplantés

# CONCLUSION

- Evolution du rôle du pharmacien et diversification des activités
- Evolution du système de soins :
  - Orienté vers une prise en charge ambulatoire
  - Orienté vers une prise en charge équipe pluri-professionnelle, avec l'apparition de nouvelles organisations et activités rémunérées
- Améliorer et renforcer le lien ville/hôpital :
  - Décloisonner davantage la prise en charge hospitalière et communautaire pour optimiser les parcours de soins



MERCI DE VOTRE ATTENTION!

